Publications périodiques

Comptes annuels

JCB FINANCE

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 11 490 021 €.
Siège social : 12 Rue du Port - 92 000 Nanterre.
398 051 045 R.C.S. Nanterre.

Comptes annuels au 31 décembre 2017
Approuvés par l'Assemblée Générale du 23 mai 2018

I. — Bilan comparé

En milliers d'euros

Actif	2017	2016
Caisse, banques centrales, CCP	0	0
Effets publics et valeurs assimilées	0	0
Créances sur les établissements de crédit	76 850	44 643
Opérations avec la clientèle	209 533	204 501
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	0	0
Participations et autres titres détenus à long terme	0	0
Parts dans les entreprises liées	0	0
Crédit-bail et location avec option d'achat	138 523	106 385
Location simple	23 658	22 112
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	0	0
Capital souscrit non versé	0	0
Actions propres	0	0
Autres actifs	7 934	4 429
Comptes de régularisation	4 307	3 242
Total de l'actif	460 805	385 312

Passif	2017	2016
Banques centrales, CCP	0	0
Dettes envers les établissements de crédit	220 329	202 745
Operations avec la clientèle	188 366	138 010
Dettes représentées par un titre	5 000	5 000
Autres passifs	6 246	5 129
Comptes de régularisation	22 777	16 161
Provisions pour risques et charges	0	133
Dettes subordonnées	0	0
Fonds pour risques bancaires généraux	0	0
Capitaux propres hors FRBG	18 087	18 133
Capital souscrit	11 490	11 490
Primes d'émission	1 823	1 823
Réserves	847	641
Ecart de réévaluation	0	0
Provisions réglementées et Subventions d'investissement	3	0
Report à nouveau	2	49
Résultat de l'exercice	3 921	4 130
Acompte sur dividendes	0	0
Total du passif	460 805	385 312

Hors bilan comparés	2017	2016
Engagements donnés	16 876	26 012
Engagements de financement	16 859	26 002
Engagements de garantie	17	9
Engagements sur titres	0	0
Engagements reçus	91 375	85 645
Engagements de financement	9 100	35 600
Engagements de garantie	82 275	50 045
Engagements sur titres	0	0

II. — Compte de résultat comparés
(En milliers d'euros)

Comptes de résultat	2017	2016
Intérêts et produits assimilés	6 045	5 471

Intérêts et charges assimilés	-2 565	-2 867
Produits sur opérations de crédit bail et assimilés	59 806	54 239
Charges sur opérations de crédit bail et assimilés	-54 515	-47 650
Produits sur opérations de locations simples	12 144	10 688
Charges sur opérations de locations simples	-11 544	-9 743
Revenus des titres à revenu variable	0	0
Commissions (produits)	2 461	2 149
Commissions (charges)	-33	-29
Gains ou pertes sur opérations financières		0
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	-1	-30
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	0	0
Autres produits d'exploitation bancaire	661	461
Autres charges d'exploitation bancaire	-264	-199
Produit net bancaire	12 194	12 490
Charges générales d'exploitation	-6 403	-5 892
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles	0	0
Résultat brut d'exploitation	5 790	6 598
Coût du risque sur opérations de crédit	-213	-234
Résultat d'exploitation	5 577	6 364
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	0	0
Résultat courant avant impôt	5 577	6 364
Résultat exceptionnel	0	0
Impôt sur les bénéfices	-1 656	-2 234
Dotations et reprises de FRBG et provisions réglementées	0	0
Résultat net	3 921	4 130

III. — Affectation du résultat

L'Actionnaire unique sur proposition de l'Organe Collégial de Direction décide d'affecter le bénéfice de l'exercice soit 3.921.419,89 € de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice	3.921.419,89 €
Dotation à la réserve légale	- 196.070,99 €
Report à nouveau de l'exercice précédent	+ 1.790,12 €
Résultat distribuable	3.727.139,02 €
Distribution de dividendes (4,94 € X 753.444 actions)	- 3.722.013,36 €
Solde au report à nouveau	5.125,66 €

Le dividende de 3.722.013,36 € est payable au plus tard le 30 mai 2018 à raison de 4,94 € par action de 15,25 € de nominal.

L'Actionnaire unique prend acte que les dividendes distribués par action, au titre des trois derniers exercices se sont élevés à :

	2014	2015	2016
Dividende distribué	8,27 €	6,64 €	5,27 €

IV. — Annexe aux compte sociaux

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2017

1. Faits marquants de l'exercice

Aucun fait marquant.

2. Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes de JCB finance ont été établis conformément aux dispositions réglementaires applicables aux banques, telles qu'elles sont prévues en particulier par le Règlement 91-01 du Comité de la Réglementation Bancaire relatif à l'établissement et à la publication des comptes annuels des établissements de crédit, modifié par les règlements CRC 2000-03, CRC 2004-16 et CRC 2005-04 et ANC n°2014-07 du comité de la Réglementation Comptable.

Conformément aux dispositions du règlement 2002-03 du Comité de la Réglementation Comptable et des précisions apportées par l'avis 2003 G du Comité d'urgence, les encours sous risque sont ventilés en encours douteux et en encours douteux compromis, cette dernière catégorie reprenant principalement les créances déchues du terme en crédit et résiliées en opérations de crédit bail et de location simple. Par ailleurs, aucune créance n'est restructurée à des conditions hors marché.

JCB Finance fait application, depuis le 1er janvier 2005, de l'article 13 du règlement n°2002-03 du CRC relatif aux modalités de calcul des dépréciations pour créances douteuses et créances douteuses compromises, fondées sur une évaluation actualisée des flux recouvrables. Conformément au règlement, l'incidence de l'actualisation a été comptabilisée lorsque son résultat est apparu significatif au regard des montants prudemment estimés.

L'effet de désactualisation est comptabilisé en Produit Net Bancaire. L'effet d'actualisation est comptabilisé en coût du risque.

JCB Finance détient 3 succursales hors du territoire Français intégrées dans la zone euro :
- une succursale en Italie,
- une succursale en Allemagne,

Leur activité est identique à celle de JCB Finance. Leurs comptes au 31 décembre 2017 intégrés dans les comptes de JCB Finance ont été retraités suivant les normes relatives aux dispositions règlementaires applicables aux banques Françaises.

A) Conversion des opérations libellées en devises

Ces opérations suivent les règles édictées par le règlement n° 89.01 du Comité de la Réglementation Bancaire. Les éléments d'actif, de passif et de hors-bilan sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la date d'arrêté des comptes.

Les produits et charges courus en monnaies étrangères (devises out) sont convertis en euros au cours du dernier jour du mois de leur enregistrement.

Les écarts résultant de la conversion des titres de participation et de filiales en devises, financés en euros, sont inscrits en compte de titres.

Les autres gains ou pertes de change, qu'ils soient latents ou définitifs, sont constatés en fin de période au compte de résultat et constituent le résultat de change.

La société JCB Finance n'est pas concernée par ce type d'opérations.

B) Créances sur les établissements de crédit

Ce poste correspond notamment aux disponibilités en trésorerie et aux prêts accordés à des établissements de crédit. Les créances sur les établissements de crédit sont ventilées en créances à vue et créances à terme.

Au compte de résultat, les dotations et reprises de provisions et de dépréciations, les pertes sur créances irrécupérables et les récupérations sur créances amorties sont regroupées dans la rubrique « Coût du risque ». Les intérêts correspondant à la rémunération de la valeur comptable des créances dépréciées, ou à la reprise de l'effet d'actualisation, sont comptabilisés en « Produits d'intérêts ».

Les créances sur les établissements de crédit sont inscrites au bilan à leur valeur nominale augmentée des intérêts courus non échus.

C) Opérations avec la clientèle

Les créances sur la clientèle comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les établissements de crédit et sont inscrites au bilan à leur valeur nominale augmentée des intérêts courus non échus.

Les prêts consentis sont répartis entre les encours réputés sains et les encours jugés douteux.

Le suivi des créances s'appuie sur le système de notation des risques du groupe BNP PARIBAS. L'échelle de notation comprend douze niveaux : dix couvrant les créances saines et deux relatifs aux clients douteux et douteux compromis.

Conformément aux dispositions de l'article 3 du CRC 2002-03, sont considérées comme douteuses les créances pour lesquelles :
- Il existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer tout ou partie de leurs engagements
- Les crédits présentant des échéances impayées depuis plus de trois mois, ou plus de six mois en matière de crédit aux collectivités locales
- Les crédits faisant l'objet d'une procédure contentieuse.

La classification en douteux d'une créance entraîne immédiatement celle de l'ensemble des encours et des engagements relatifs au débiteur dans cette même catégorie.

Ces crédits donnent lieu à constitution d'une dépréciation qui correspond à la différence entre la valeur brute de la créance et la valeur actualisée au taux effectif d'origine du crédit (pour les crédits à taux fixe) ou au dernier taux connu (pour les crédits à taux variable) des flux futurs estimés recouvrables.

Les flux futurs attendus sont estimés de deux façons :
- Manuellement par les gestionnaires des créances qui font une évaluation unitaire de ce flux.
- Statistiquement pour les créances de petits montants selon des seuils de créances propres à chaque marché.

Le montant des dépréciations calculées sur base statistique figure au paragraphe C des « Notes sur le bilan » de l'annexe aux comptes.

Lorsque le paiement des échéances initiales d'un crédit devenu douteux a repris de manière régulière, celui-ci peut à nouveau être classé dans la catégorie des créances saines.

Sont considérées comme douteuses compromises :
- Les créances pour lesquelles la déchéance du terme a été prononcée
- Les créances classées en douteux depuis plus d'un an.

Les dépréciations pour créances douteuses couvrant des risques inscrits à l'actif du bilan sont affectées en déduction des actifs concernés.

Au compte de résultat, les dotations et reprises de provisions pour dépréciation, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties sont regroupées dans la rubrique « Coût du risque ».

Les intérêts correspondant à la rémunération de la valeur des créances dépréciées ou à la reprise de l'effet actualisation sont comptabilisés en « produits d'intérêts ».

Les intérêts des crédits déclassés en douteux font l'objet d'une dépréciation égale à 100%.

D) Titres

La comptabilisation des titres est décrite dans les dispositions du règlement CRC 2005-01. Les titres sont classés dans les catégories suivantes : titres de transaction, titres de placement, titres de l'activité de portefeuille, titres d'investissement, autres titres détenus à long terme, titres de participation et parts dans les entreprises liées.

a- Titres de transaction

Les titres, qui à l'origine sont acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme et ceux détenus du fait d'une activité de mainteneur de

marché, sont évalués individuellement à leur prix de marché.

Les variations de valeur contribuent à la formation du résultat de ce portefeuille. Les titres enregistrés parmi les titres de transaction ne peuvent être reclassés dans une autre catégorie comptable, et continuent de suivre les règles de présentation et de valorisation des titres de transaction jusqu'à leur sortie du bilan par cession, remboursement intégral ou passage en pertes.

JCB Finance ne détient pas de titres de transaction.

b- Titres de placement

Il s'agit de titres qui, ne sont inscrits dans aucune des autres catégories existantes. Les titres de placement sont évalués au plus bas du prix d'acquisition ou de la valeur probable de négociation (cours de bourse si les titres sont cotés). Ils constituent des « actions et autres titres à revenu variable ».

JCB Finance ne détient pas de titres de placement.

c- Titres d'investissement

Il s'agit de titres acquis avec l'intention manifeste de les conserver jusqu'à leur échéance. Les titres d'investissement correspondent à des billets à moyen terme négociables destinés à être conservés durablement et pour lesquels il existe un financement par des ressources adossées à caractère permanent et durablement affectées. Ces titres sont enregistrés à la date de souscription pour leur valeur nominale. Ils sont inscrits au poste « obligations et autres titres à revenu fixe ».
JCB Finance ne détient pas de titres d'investissement.

d- Titres de l'activité de portefeuille

Relèvent d'une activité de portefeuille, les investissements réalisés de façon régulière avec pour seul objectif, d'en retirer le gain en capital à moyen terme sans intention d'investir durablement dans le développement du fonds de commerce de l'entreprise émettrice.

Les titres de l'activité de portefeuille sont comptabilisés individuellement au plus bas de leur coût historique ou de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée en tenant compte des perspectives générales d'évolution de l'émetteur et de l'horizon de détention. La valeur d'utilité des titres cotés est principalement déterminée par référence au cours de bourse sur une période suffisamment longue.

JCB Finance ne détient pas de titres de l'activité de portefeuille.

e- Autres titres détenus à long terme, titres de participation et parts dans les entreprises liées

Les « Autres titres détenus à long terme » sont des investissements réalisés sous forme de titres dans l'intention de les détenir durablement pour en retirer à plus ou moins longue échéance une rentabilité satisfaisante, sans pour autant intervenir dans la gestion des entreprises dont les titres sont détenus, mais avec l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice.

Les titres détenus à long terme sont comptabilisés individuellement au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur d'utilité.

Les plus ou moins-values de cession et les mouvements de dotations ou reprises de dépréciation sont enregistrés dans la rubrique « Gains ou pertes sur actifs immobilisés » du compte de résultat.

Les dividendes perçus sont comptabilisés au compte de résultat lors de leur encaissement dans la rubrique "Revenus des titres à revenu variable".

Les « titres de participation » et « parts dans les entreprises liées » sont constitués des participations pour lesquelles JCB Finance dispose d'une influence notable sur les organes d'administration des sociétés émettrices et des participations présentant un caractère stratégique pour le développement de ses activités. Cette influence est présumée lorsque le pourcentage de contrôle est supérieur ou égal à 10 %.

Les titres de participation sont comptabilisés individuellement au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par référence à une méthode d'évaluation multicritères fondée sur les éléments disponibles tels que l'actualisation des flux futurs, la somme des parties, l'actif net réévalué et les rapports communément utilisés qui leur sont relatifs pour apprécier les perspectives de rentabilité et de réalisation de chaque ligne de titre.

Les plus ou moins-values de cession et les mouvements de dotations ou reprises de dépréciation sont enregistrés dans la rubrique "Gains ou pertes sur actifs immobilisés" du compte de résultat.

Les dividendes sont enregistrés dans la rubrique "Revenus des titres à revenu variable".

Ce poste correspond aux certificats d'association versés au fonds de garantie des dépôts.

E) Crédit bail, location avec option d'achat et location simple

Ces rubriques recensent les immobilisations données en location nettes des amortissements comptables pratiqués. Conformément à l'avis n° 2006-C du 4 octobre 2006 explicitant les dispositions de l'avis n°2004-15, les dispositions du règlement du CRC n°2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs ne s'appliquent pas aux opérations de crédit-bail et de location financière.

– Valeur brute
La valeur brute des matériels comprend l'ensemble des éléments constitutifs du prix de revient, le coût du matériel ainsi que les frais d'acquisition.

– Amortissement
Les matériels donnés en location sont amortis linéairement sur la durée d'usage des biens. Le cumul des amortissements constatés à la clôture de chaque exercice se situe entre :
- le minimum linéaire (en vertu des dispositions de l'article 39b du CGI) d'une part,
- et la limite de dégressivité admise d'autre part.

– Créances douteuses
Comme pour les opérations de crédit, en matière d'opérations de crédit-bail ou de location simple, le suivi des créances s'appuie sur le système de notation des risques

du groupe BNP PARIBAS. L'échelle de notation comprend douze niveaux : dix couvrant les créances saines et deux relatifs aux clients douteux et douteux compromis.

Conformément aux dispositions de l'article 3 du CRC 2002-03, sont considérées comme douteuses les créances pour lesquelles :
- Il existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer tout ou partie de leurs engagements
- Les contrats présentant des échéances impayées depuis plus de trois mois, ou plus de six mois en matière de crédit aux collectivités locales
- Les contrats faisant l'objet d'une procédure contentieuse.

La classification en douteux d'une créance entraîne immédiatement celle de l'ensemble des encours et des engagements relatifs au débiteur dans cette même catégorie.

Ces créances donnent lieu à constitution d'une dépréciation qui correspond à la différence entre la valeur brute de la créance et la valeur actualisée au taux effectif d'origine du contrat (pour les contrats à taux fixe) ou au dernier taux connu (pour les contrats à taux variable) des flux futurs estimés recouvrables.

Les flux futurs attendus sont évalués de deux façons :
- Manuellement par les gestionnaires des créances qui font une évaluation unitaire de ce flux.
- Statistiquement pour les créances de petits montants selon des seuils de créances propres à chaque marché.

Le montant des dépréciations calculées sur base statistique figure au paragraphe G des « Notes sur le bilan » de l'annexe aux comptes.

Lorsque le paiement des échéances initiales d'un contrat de crédit-bail ou de location devenu douteux a repris de manière régulière, celui-ci peut à nouveau être classé dans la catégorie des créances saines.

Sont considérées comme douteuses compromises :
- Les créances pour lesquelles la résiliation du contrat de crédit-bail ou de location a été prononcée
- Les créances classées en douteux depuis plus d'un an.

Les dépréciations pour créances douteuses couvrant des risques inscrits à l'actif du bilan sont affectées en déduction des actifs concernés.

Au compte de résultat, conformément aux dispositions du CRC 2005-04, les dotations et reprises de provisions pour dépréciation, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties sont inscrites dans la rubrique « Produits sur opérations de crédit-bail ou Produits sur opérations de location simple ». Il en est de même pour les intérêts correspondant à la rémunération de la valeur des créances dépréciées ou à la reprise de l'effet d'actualisation.

Les intérêts compris dans les échéances de loyers de crédit-bail ou de location déclassés en douteux font l'objet d'une dépréciation égale à 100%.

– Dépréciation des immobilisations
Le montant des dépréciations destinées à couvrir les moins-values potentielles sur matériels relatifs à des contrats ayant fait l'objet d'un déclassement en douteux se calcule par différence entre la valeur de vente estimée (base statistique ou manuelle) et la VNC au 31/12/2017.

F) Immobilisations

a – Immobilisations incorporelles

Conformément à la réglementation bancaire, les certificats d'association versés au fonds de garantie des dépôts sont inscrits en titres.

b - Immobilisations corporelles

– Constructions :
La société JCB Finance n'est pas propriétaire de constructions au 31/12/2017

– Autres immobilisations corporelles :
Elles sont inscrites à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations), à leur coût de production ou à leur coût réévalué.

Elles sont amorties suivant le mode linéaire ou dégressif sur leurs durées probables d'utilisation :
-. matériel : 5 ans,
-. mobilier : 10 ans.

Aucun coût d'emprunt n'a été affecté aux actifs.

G) Provisions

Les provisions de passif, autres que celles relatives aux engagements sociaux, concernent essentiellement les provisions pour litiges, amendes, risques fiscaux et restructuration. Conformément au règlement CRC 2000-06, les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation déterminée comme correspondant à l'hypothèse la plus probable.

Ces passifs constituent une obligation actuelle juridique ou implicite de JCB Finance à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

Les dotations et reprises de provisions sont enregistrées en résultat sur les lignes correspondant à la nature des dépenses futures couvertes.

Provisions pour retraite, préretraite et avantages assimilés
La société JCB Finance n'est pas concernée par ce type d'opérations.

H) Impôts différés :

Depuis l'arrêté du 31 décembre 2015, un impôt différé relatif aux différences temporelles entre le résultat comptable et le résultat fiscal est comptabilisé dans les comptes sociaux.

Pour l'exercice 2017, l'impact de l'impôt est comptabilisé au compte de résultat, dans le poste « Impôts sur les sociétés » et s'élève à -491milliers d'euros. (32 milliers d'euros en France et -523 milliers d'euros pour les succursales). Cette charge d'impôt différée tient compte du changement de taux d'impôt progressif instauré par la Loi de Finances 2018 et n'est pas significatif. Par conséquent, les différences temporelles et les déficits en stocks au 31 décembre 2017 sont valorisés en fonction de leur taux à date de retournement prévus.

Ce taux va diminuer progressivement du 1er janvier 2019 jusqu'en 2022 pour arriver à un taux de 25 % (soit 25,83% avec la contribution additionnelle de 3,3%).

I) Produit net bancaire

a – Intérêts, produits et charges assimilées

Les intérêts et agios sont enregistrés en résultat prorata temporis.

Les commissions (notamment de risque) et produits assimilés sur opérations bancaires dont le calcul et la perception correspondent à l'évolution d'un encours au bilan ou au hors bilan, sont considérés comme acquis prorata temporis et sont repris dans ces postes.

b – Charges et produits sur opérations de crédit-bail et assimilés et de location simple

Les charges sur opérations de crédit bail, location avec option d'achat et de location simple correspondent aux amortissements industriels admis par l'administration fiscale. Sont incluses également les moins values comptables dégagées lors de la cession des matériels en fin de contrat les provisions pour dépréciation des ITNL.

Les produits sur opérations de crédit bail, de location avec option d'achat et de location simple enregistrent les loyers échus, régularisés des loyers perçus d'avance ou des loyers à recevoir en fin d'exercice et augmentés de la part échue des bonifications (supportées par les fournisseurs d'équipements). S'y ajoutent les plus values comptables dégagées lors de la cession des matériels en fin de location, les indemnités exigibles sur contrats résiliés pour leur variation positive ou négative par rapport à l'exercice précédent ainsi que les frais de dossiers et le coût du risque.

c – Commissions (charges et produits)

Ce poste reprend essentiellement les commissions d'affacturage (enregistrées dès qu'elles sont acquises) et les prestations de services financiers auprès des tiers.

J) Charges générales d'exploitation

Les rémunérations d'intermédiaires figurent dans le poste « autres frais administratifs » pour un montant de 129 milliers d'euros en 2017 contre 56 milliers d'euros en 2016 (néant pour les succursales en 2017 contre 51 milliers d'euros pour les succursales en 2016).

3. Notes sur le bilan

A) Opérations en devises

Les actifs et passifs libellés en devises " out " figurant au bilan au 31 décembre 2017 sont présentés ci-après :

En milliers d'euros

Actif	France	Succursales	2017
Créances sur les établissements de crédit	0	0	0
Créances sur la clientèle	0	0	0
Affacturage	0	201	201
Opérations de location simple	0	0	0

Passif	France	Succursales	2017
Dettes envers les établissements de crédit	0	67	67
Dettes envers la clientèle	0	0	0
Autres passifs	0	0	0
Comptes de régularisation	0	134	134

B) Créances sur les établissements de crédit

En milliers d'euros	France	Succursales	2017	2016
Créances à vue	52 359	23 657	76 016	44 106
Créances rattachées	0	0	0	0
Total à vue	52 359	23 657	76 016	44 106
Prêt au jour le jour	0	0	0	0
Autres créances à terme	834	0	834	537
Créances rattachées	0	0	0	0
Total à terme	834	0	834	537
Créances douteuses	0	0	0	0
Provisions au 31/12/2016	0	0	0	0
Dotations de l'exercice	0	0	0	0
Reprises de l'exercice	0	0	0	0
Provisions au 31/12/2017	0	0	0	0
Total Créances sur les Etablissements de Crédit	53 193	23 657	76 850	44 643

Echéancier au 31 décembre 2017 :

En milliers d'euros	Total bilan	< 3 mois	3 mois - 1 an	1 an - 5 ans	> 5ans
Créances à terme (hors créances rattachées)	834	834	0	0	0

C) Opérations avec la clientèle (actif)

En milliers d'euros	France				Succursales	Total 2017	Total 2016
	Créances commerciales	Autres concours à la clientèle	Comptes Ordinaires débiteurs	Affacturage	Autres concours à la clientèle et affacturage		
Encours sains	0	35 539	0	19 265	152 862	207 665	202 334
Encours douteux (1)	0	466	0	68	2 704	3 238	3 774
Provisions au 31/12/2016	0	-149	0	0	-1 663	-1 812	-1 841
Dotations de l'exercice	0	-80	0	0	-1 458	-1 538	-1 449
Reprises de l'exercice	0	57	0	0	1 733	1 790	1 477
Autres variations	0	0	0	0	0	0	0
Provisions au 31/12/2017 (1) (2)	0	-172	0	0	-1 388	-1 560	-1 813
Encours nets	0	35 833	0	19 333	154 177	209 343	204 295
Valeurs non imputées	0	0	0	0	0	0	0
Créances rattachées	0	86		6	98	190	206
Encours totaux	0	35 919	0	19 338	154 275	209 533	204 501

Les créances passées en perte et les récupérations sur créances figurent dans le coût du risque (5I)
(1) En application du CRC 2002-03 les encours douteux et les provisions se ventilent de la façon suivante :

	brut	*provision*	*net*
Douteux compromis France	302	-146	156
Douteux compromis Succursales	1 568	-861	707
Total douteux compromis	1 870	-1 007	863
Douteux non compromis France	232	-26	206
Douteux non compromis Succursales	1 137	-527	609
Total douteux non compromis	1 368	-553	815
Total	3 238	-1 560	1 679

(2) Conformément aux dispositions de l'article 31 du CRC 2005-03, le montant du stock de dépréciation calculé sur base statistique s'élève à 171,59 k€ pour la France.

Echéancier des encours sains au 31 décembre 2017 :

En milliers d'euros	Total bilan	< 3 mois	3 mois - 1 an	1 an - 5 ans	> 5ans
Créances sur la clientèle	207 665	60 434	64 721	80 184	2 325

D) Obligations et autres titres à revenu fixe

Néant

E) Participations et autres titres détenus à long terme et parts dans les entreprises liées

Néant

F) Crédit bail, location avec option d'achat

En milliers d'euros	Immobilisations					Amortissements et provisions					Valeur nette comptable au 31/12/2017
	Solde au 31/12/2016	Acquisitions de l'exercice	Sorties d'immobilisations de l'exercice	Autres Variations	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016	Dotations de l'exercice	Sorties Sur cessions	Autres Variations	Solde au 31/12/2017	
Immobilisations en Crédit-Bail											
Immobilisations en Crédit-Bail mobilier France	145 571	54 711	-34 209	0	166 074	-74 842	-34 748	30 233	58	-79 299	86 775
Immobilisations en Crédit-Bail mobilier Succursales	62 722	32 069	-16 025	0	78 766	-28 460	-13 389	13 199	0	-28 651	50 116
Total des immobilisations en Crédit-Bail	208 294	86 780	-50 234	0	244 840	-103 302	-48 137	43 431	58	-107 949	136 890
Immobilisations en cours Crédit-Bail											
Immobilisations en cours Crédit-Bail France	35	35	-35	0	35	0	0	0	0	0	35
Immobilisations en cours Crédit-Bail Succursales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des Immobilisations en cours Crédit-Bail	35	35	-35	0	35	0	0	0	0	0	35
Acomptes versés fournisseurs											
Acomptes versés fournisseurs France	74	0	-74	0	0	0	0	0	0	0	0
Acomptes versés fournisseurs Succursales	0	4	0	0	4	0	0	0	0	0	4
Total des acomptes versés fournisseurs	74	4	-74	0	4	0	0	0	0	0	4
Total Immobilisations Crédit-Bail	208 403	86 819	-50 343	0	244 879	-103 302	-48 137	43 431	58	-107 949	136 929

En milliers d'euros	Solde au 31/12/2016	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Autres Variations	Solde au 31/12/2017
Créances douteuses valeur brute Crédit-Bail (1)					
Créances douteuses valeur brute Crédit-Bail France	2 030			0	2 434
Créances douteuses valeur brute Crédit-Bail Succursales	1 758			0	1 702
Total Créances douteuses valeur brute Crédit-Bail (1)	3 788			0	4 136
Provisions sur créances douteuses Crédit-Bail (1)					
Provisions sur créances douteuses Crédit-Bail France	-1 524	-675	399	0	-1 800
Provisions sur créances douteuses Crédit-Bail Succursales	-1 496	-564	776	0	-1 285
Total Provisions sur créances douteuses Crédit-Bail (1)	-3 020	-1 240	1 175	0	-3 085
Créances rattachées Crédit-Bail					
Créances rattachées Crédit-Bail France	533			0	414
Créances rattachées Crédit-Bail Succursales	-16			0	127
Total Créances rattachées Crédit-Bail	517			0	541
Total des créances douteuses valeur nette et créances rattachées Crédit-bail	1 285			0	1 593

(1) En application du CRC 2002-03 les encours douteux et les provisions se ventilent de la façon suivante :

	Brut	***Provision***	***Net***
Crédit-bail compromis France	2 277	-1 726	551
Crédit-bail compromis Succursales	1 664	-1 250	414
Total crédit-bail compromis	3 941	-2 976	965
Crédit-bail non compromis France	157	-74	83
Crédit-bail non compromis Succursales	38	-35	3
Total crédit-bail non compromis	195	-109	87
Total crédit-bail	4 136	-3 085	1 051

(2) Conformément aux dispositions de l'article 31 du CRC 2005-03, le montant du stock de dépréciation calculé sur base statistique s'élève à 1 081,40 K€ pour la France.

G) Location simple

En milliers d'euros	Immobilisations					Amortissements et provisions					Valeur nette comptable au 31/12/2017
	Solde au 31/12/2016	Acquisitions de l'exercice	Sorties d'immobilisations de l'exercice	Autres Variations	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016	Dotations de l'exercice	Sorties d'amort. sur cessions	Autres Variations	Solde au 31/12/2017	
Immobilisations en Location Simple											
Immobilisations en Location Simple France	21 925	4 189	-6 710	0	19 405	-12 410	-4 186	6 021	-58	-10 632	8 773
Immobilisations en Location Simple Succursales	20 971	9 371	-5 818	0	24 523	-8 872	-5 276	3 993	0	-10 155	14 368
Total des immobilisations en Location Simple	42 896	13 560	-12 528	0	43 928	-21 281	-9 462	10 014	-58	-20 787	23 141
Immobilisations en cours Location Simple											
Immobilisations en cours Location Simple France	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Immobilisations en cours Location Simple Succursales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des Immobilisations en cours Location Simple	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Acomptes versés fournisseurs											
Acomptes versés fournisseurs France	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Acomptes versés fournisseurs Succursales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des acomptes versés fournisseurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Immobilisations Location Simple	42 896	13 560	-12 528	0	43 928	-21 281	-9 462	10 014	-58	-20 787	23 141

En milliers d'euros	Solde au 31/12/2016	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Autres Variations	Solde au 31/12/2017
Créances douteuses valeur brute Location Simple (1)					
Créances douteuses valeur brute Location Simple France	1 267			0	1 065
Créances douteuses valeur brute Location Simple Succursales	570			0	1 082
Total Créances douteuses valeur brute Location Simple (1)	1 837			0	2 147
Provisions sur créances douteuses Location Simple (1)					
Provisions sur créances douteuses Location Simple France	-998	-5	161	0	-842
Provisions sur créances douteuses Location Simple Succursales	-493	-610	177	0	-926
Total Provisions sur créances douteuses Location Simple (1)	-1 491	-615	337	0	-1 768
Créances rattachées Location Simple					
Créances rattachées Location Simple France	87			0	38
Créances rattachées Location Simple Succursales	65			0	100
Total Créances rattachées Location Simple	152			0	138

Total des créances douteuses valeur nette et créances rattachées Location Simple	498			0	517

(1) En application du CRC 2002-03 les encours douteux et les provisions se ventilent de la façon suivante :

	Brut	***Provision***	***Net***
Location simple compromis France	*1 062*	*-841*	*221*
Location simple compromis Succursales	*813*	*-904*	*-91*
Total location simple compromis	*1 875*	*-1 745*	*129*
Location simple non compromis France	*3*	*-1*	*2*
Location simple non compromis Succursales	*269*	*-22*	*248*
Total location simple non compromis	*272*	*-23*	*249*
Total location simple	*2 147*	*-1 768*	*379*

(2) Conformément aux dispositions de l'article 31 du CRC 2005-03, le montant du stock de dépréciation calculé sur base statistique s'élève à 230,21 k€ pour la France.

H) Immobilisations corporelles et incorporelles

Néant

I) Autres actifs

En milliers d'euros	France	Succursales	2017	2016
Autres débiteurs divers	1 557	315	1 872	133
Impôt société	454	64	518	269
Impôt différé actif	227	0	227	1 332
Acompte fournisseurs	0	0	0	836
Dépôts et cautionnements	0	0	0	16
Etat autres Impôts et taxes	641	4 676	5 317	1 844
Comptes débiteurs douteux	4	0	4	24
Provisions au 31/12/2016	-24	0	-24	-26
Dotations de l'exercice	-20	0	-20	-9
Reprises de l'exercice	40	0	40	10
Provisions au 31/12/2017	-4	0	-4	-24
Total	2 880	5 055	7 934	4 429

J) Comptes de régularisation (actif)

En milliers d'euros	France	Succursales	Elimination opérations réciproques	2017	2016
Produits à recevoir	547	25	0	571	388
Valeurs à l'encaissement	683	1 711	0	2 393	1 502
Charges payées d'avance	9	0	0	9	146
Autres	38	1 295	0	1 334	1 206
Total	1 277	3 031	0	4 307	3 242

K) Dettes envers les établissements de crédit

En milliers d'euros	France	Succursales	2017	2016
Comptes et emprunts à vue	0	166	166	0
Dettes rattachées	0	0	0	0
Total à vue	0	166	166	0
Emprunt au jour le jour	0	0	0	0
Comptes et emprunts à échéance	3 634	216 228	219 862	202 278
Dettes rattachées	55	247	302	467
Total à terme	3 689	216 475	220 164	202 745
Total Dettes envers les Etablissements de crédit	3 689	216 641	220 329	202 745

Echéancier des comptes et emprunts à échéance au 31 décembre 2017 :

En milliers d'euros	Total bilan	< 3 mois	3 mois - 1 an	1 an - 5 ans	> 5ans
Comptes et emprunts (hors dettes rattachées)	219 862	72 420	64 388	82 204	850

L) Opérations avec la clientèle (passif)

Il n'existe pas d'opérations avec la clientèle sur compte d'épargne à régime spécial.

Les autres dettes se décomposent de la façon suivante :

En milliers d'euros	France	Succursales	2017	2016
Comptes à vue	819	2 217	3 037	2 682

Dettes rattachées	0	0	0	0
Total à vue	819	2 217	3 037	2 682
Compte à terme	184 539	762	185 301	135 262
Dettes rattachées	15	13	28	66
Total à terme	184 554	775	185 329	135 328
Total des opérations avec la clientèle	185 373	2 992	188 366	138 010

Echéancier des opérations avec la clientèle à terme au 31 décembre 2017 :

En milliers d'euros	Total bilan	< 3 mois	3 mois - 1 an	1 an - 5 ans	> 5ans
Comptes créditeurs à terme	185 301	61 526	33 157	73 780	16 839

M) Dettes représentées par un titre

En milliers d'euros	2017	2016
Titres de créances négociables (1)	5 000	5 000
Dettes rattachées	0	0
Total Titres de créances négociables	5 000	5 000

(1) La société JCB Finance a émis des titres de créances négociables (TCN) pour une valeur de cinq millions d'euros (5.000.000 €) en Septembre 2017 (arrivant à échéance en Septembre 2018)

N) Autres passifs

En milliers d'euros	France	Succursales	Elimination des opérations réciproques	2017	2016
Etat autres impôts et Organismes sociaux	551	4	0	555	1 046
Fournisseurs (crédit-bail et assimilés)	1 399	1 395	0	2 793	1 618
Clients et tires acquéreurs	357	408	0	764	765
Fournisseurs divers	0	0	0	0	0
Impôt société	0	101	0	101	109
Impôt différé passif	123	1 763	0	1 887	1 440
Participation	0	0	0	0	0
Dépôts de garantie	0	0	0	0	6
Retenues de garantie sur affacturage	0		0	0	0
Frais de personnel	0	0	0	0	0
Autres	141	5	0	146	146
Total	2 571	3 675	0	6 246	5 129

O) Comptes de régularisation (passif)

En milliers d'euros	France	Succursales	Elimination des opérations réciproques	2017	2016
Produits perçus d'avance (1)	6 936	6 087	0	13 023	10 407
Charges à payer	1 405	1 597	0	3 002	2 138
Autres	0	3 302	0	3 302	1 988
Comptes d'encaissement	1 356	2 093	0	3 450	1 629
Règlement en cours affacturage	0	0	0	0	0
Total	9 698	13 079	0	22 777	16 161

(1) Les produits perçus d'avance sont principalement constitués des régularisations des loyers de crédit-bail, de L.O.A.et de location simple pour un montant de 4 070 milliers d'euros au 31 décembre 2017 pour la France et de 2 381 milliers d'euros pour les succursales.

P) Provisions

En milliers d'euros	Ouverture	Dotation	Reprise	Utilisation	Autres variations	Clôture
Provisions pour retraites et avantages LT France	0	0	0	0	0	0
Provisions pour retraites Succursales	0	0	0	0	0	0
Prov. pour restructuration - frais de personnel France	0	0	0	0	0	0
Prov. pour restructuration - charges générales d'exploit France	0	0	0	0	0	0
Provisions pour impôts	0	0	0	0	0	0
Provisions pour litiges	0	0	0	0	0	0
Provisions pour litiges Succursales	118	11	-21	-108	0	0
Provisions pour engagements douteux	0	0	0	0	0	0
Provisions sur situation nette négative GIE Les jeunes Bois	0	0	0	0	0	0
Provisions pour charges diverses France	3	0	-3	0	0	0
Provisions pour charges diverses Succursales	12	0	-12	0	0	0
Total	133	11	-36	-108	0	0

Q) Capitaux propres

1) Capital

Au 31 décembre 2017, le capital social de JCB FINANCE s'élève à 11 490 021 euros composé de 753 444 actions d'un montant nominal de 15,25 euros entièrement libérées.

2) Provisions réglementées et subventions d'investissement

Les subventions d'investissements sont reçues dans le cadre des opérations de crédit-bail ou de location. Ces dernières figurent pour leur montant net d'amortissements

3) Tableau de variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Ouverture	Affectation résultat n-1	Distribution nette d'acompte	Résultat	Autres mouvements	Clôture
Capital	11 490	0	0	0	0	11 490
Capital Succursales	0	0	0	0	0	0
Annulation des opérations réciproques	0	0	0	0	0	0
Réserve légale	641	206	0	0	0	847
Autres réserves	0	0	0	0	0	
Prime d'émission	1 823	0	0	0	0	1 823
Provisions réglementées	0	0	0	0	0	0
Subventions d'investissement	0	0	0	0	3	3
Report à nouveau	49	3 924	-3 971	0	0	2
Résultat net de l'exercice	4 130	-4 130	0	3 921	0	3 921
Report à nouveau Succursales	0	0	0	0	0	0
Acomptes sur dividendes	0	0	0	0	0	0
Total capitaux propres	18 133	0	-3 971	3 921	3	18 087

4) Résultat dilué par action et résultat par action

Résultats réduits à une seule action ajustée :	
- Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions :	81,20
- Résultat après impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions :	5,20
- Dividende attribué à chaque action (crédit d'impôt non compris) :	4,94

4. Notes sur le hors bilan

A) Engagements de hors bilan

En milliers d'euros	France	Succursales	2017	2016
Engagements donnés	12 187	4 688	16 876	26 012
Engagements de financement en faveur des établissements de crédit	0	0	0	0
Engagements de financement en faveur de la clientèle	12 170	4 688	16 859	26 002
Engagements de garantie en faveur des établissements de crédit	17	0	17	9
Engagements de garantie en faveur de la clientèle	0	0	0	0
Engagements reçus	32 748	58 627	91 375	85 645
Engagements de financement reçus des établissements de crédit	8 000	1 100	9 100	35 600
Engagements de financement reçus de la clientèle	0	0	0	0
Engagements de garantie reçus des établissements de crédit	0	26	26	49
Engagements de garantie reçus de la clientèle (1)	24 748	57 500	82 249	49 996

(1) Dont 73 638 milliers d'euros au titre des garanties d'assurance reçues sur les opérations de Wholesale

5. Notes sur le compte de résultat

Informations sectorielles

En milliers d'euros	France	Succursales		Opération Réciproque	2017
		Allemagne	Italie		
Produit net bancaire	4 492	4 600	3 102	0	12 194
Charges générales d'exploitation	-2 736	-2 441	-1 226	0	-6 403

A) Produits et charges d'intérêts

En milliers d'euros	2017			2017			2016	
	France	Succursales	Produits	France	Succursales	Charges	Produits	Charges
Opérations avec Etablissements de crédit	0	108	108	429	829	1 258	14	1 629
Opérations avec la clientèle	1 281	4 660	5 940	888	418	1 307	5 405	1 232
Dotations aux provisions	3	-65	-63	0	0	0	29	0

Créances passées en perte sur l'exercice	0	-21	-21	0	0	0	-23	0
Reprises de provision	4	76	80	0	0	0	47	0
Récupérations sur créances amorties	0	0	0	0	0	0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres intérêts	0	0	0	0	0	0	0	5
Total	1 287	4 758	6 045	1 318	1 247	2 565	5 471	2 867

Les provisions relatives à ces opérations pour la partie capitale sont enregistrées en coût du risque

B) Produits et charges sur opérations de crédit bail

a) Produits sur opérations de crédit-bail

En milliers d'euros	France	Succursales	2017	2016
Loyers	37 812	18 519	56 331	50 936
Reprise de provisions de dépréciation	320	324	645	636
Plus-values de cession	1 452	855	2 306	1 657
Indemnités de résiliation	634	182	816	920
Produits divers	195	278	473	423
Dotations aux provisions	-675	-564	-1 240	-857
Créances passées en perte sur l'exercice	-209	-505	-714	-981
Reprises de provision	399	776	1 175	1 473
Récupérations sur créances amorties	12	1	12	32
Total	39 940	19 865	59 806	54 239

b) Charges sur opérations de crédit-bail

En milliers d'euros	France	Succursales	2017	2016
Dotations aux amortissements	34 686	12 979	47 666	42 087
Dotations aux provisions de dépréciation	382	410	792	675
Moins-values de cessions	1 707	3 248	4 955	3 887
Charges diverses	394	709	1 103	1 001
Total	37 169	17 347	54 515	47 650

C) Produits et charges sur opérations de locations simples

a) Produits sur opérations locations simples

En milliers d'euros	France	Succursales	2017	2016
Loyers	4 340	4 672	9 013	9 870
Reprise de provisions de dépréciation	40	69	109	253
Plus-value de cessions	427	2 248	2 675	596
Indemnités de résiliation	51	650	701	111
Produits divers	7	50	57	71
Dotations aux provisions	-5	-610	-615	-393
Créances passées en perte sur l'exercice	-106	-28	-134	-212
Reprises de provision	161	177	337	391
Récupérations sur créances amorties	1	0	1	2
Total	4 916	7 228	12 144	10 688

b) Charges sur opérations de locations simples

En milliers d'euros	France	Succursales	2017	2016
Dotations aux amortissements	4 209	4 921	9 129	9 285
Dotations aux provisions de dépréciation	17	356	373	100
Moins-values de cessions	194	1 797	1 991	318
Charges diverses	8	44	51	39
Total	4 428	7 117	11 544	9 743

D) Revenus de titres à revenu variable

Néant

E) Commissions

En milliers d'euros	2017		2016	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Opérations avec Etablissements de crédit France	0	0	0	0

Opérations avec Etablissements de crédit Succ	19	0	16	0
Opérations avec la clientèle France	0	3	0	4
Opérations avec la clientèle Succursales	0	15	0	44
Opérations Affacturage	0	784	0	684
Opérations Affacturage Succ	0	1 403	0	1 324
Prestations de services financiers	6	256	6	93
Prestations de services financiers Succ	8	0	7	0
Total	33	2 461	29	2 149

F) Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation

En milliers d'euros	2017	2016
Sur titres de transaction	0	0
Sur opérations de change	0	0
Sur opérations de change Succ	-1	-30
Sur instruments financiers à terme Succ	0	0
Total	-1	-30

G) Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement

Néant

H) Autres produits et charges d'exploitation bancaire

En milliers d'euros	2017		2016	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Refacturation de prestation, mandat, convention et assistance France	54	0	45	0
Refacturation de prestation, mandat, convention et assistance Succursales	44	0	48	0
Produit des participations aux bénéfices des assurances et autres produits ou charges d'assurance France	377	262	362	194
Autres produits ou charges d'assurance Succursale	0	0	0	0
Quote-part des subventions virée au compte de résultat	1	0	0	0
Quote-part des opérations faites en commun	0	0	0	0
Quote-part des opérations faites en commun Succ	0	0	0	0
Autres produits France	57	0	6	0
Autres produits Succursale	129	0	0	0
Dotations/Reprises provisions France	0	0	0	0
Autres charges France	0	1	0	1
Autres charges Succursale	0	1	0	4
Total	661	264	461	199

I) Charges générales d'exploitation

1) Frais de personnel

En milliers d'euros	France	Succursales	2017	2016
Salaires et traitements	0	0	0	0
Charges sociales	0	0	0	0
Charges de retraite	0	0	0	0
Participation	0	0	0	0
Intéressement	0	0	0	0
Autres charges connexes	0	0	0	0
Dot / Rep Provisions	-3	0	-3	0
Total	-3	0	-3	0

Aucun effectif pour 2017.

2) Autres frais administratifs

A la clôture de l'exercice, les autres frais administratifs s'élèvent à 6406 milliers d'euros contre 5 892 milliers d'euros en 2016 (dont 3 668 milliers d'euros pour les succursales en 2017).

Les montants des honoraires CAC s'élèvent à 17 K€ pour la France et à 12 k€ pour les succursales. Les audits sont réalisés par le cabinet Mazars.

J) Coût du risque

En milliers d'euros	France	Succursales	2017	2016
Dotations aux provisions	-102	-1 393	-1 494	-1 579
Créances passées en perte sur l'exercice	0	-486	-486	-199

Reprises de provision	93	1 657	1 751	1 539
Récupérations sur créances amorties	0	5	5	5
Dotations / Reprises pour risques	0	12	12	0
Total	-9	-204	-213	-234

Les provisions enregistrées dans ce poste concernent uniquement les activités de crédit à la clientèle pour la partie capital, la partie intérêts est quant à elle enregistrées dans les postes de produits ou charges de cette activité. Les provisions pour créances douteuses sur le crédit-bail et la location simple sont quant à elles enregistrées dans les postes de produits ou charges de ces activités.

K) Gains ou pertes sur actifs immobilises

Néant

L) Résultat exceptionnel

Les éléments portés en résultat exceptionnel traduisent l'effet en comptabilité d'événements ne relevant pas de l'activité courante des différents métiers exercés par JCB Finance, et dont la présentation au sein des autres agrégats du compte de résultat aurait conduit à une moindre comparabilité des opérations de l'exercice avec celles réalisées durant les exercices de référence.

Au 31/12/2017, JCB Finance n'a constaté aucun résultat exceptionnel.

M) Impôt sur les sociétés

En milliers d'euros	France	Succursales	2017	2016
Impôt société	-515	-768	-1 283	-1 887
Impôt différé	32	-523	-491	-229
Dot / Rep Provisions	0	118	118	-118
Total	-483	-1 173	-1 656	-2 234

6. Autres informations

A) Informations relatives aux entreprises liées

En milliers d'euros	Entreprises liées France	Entreprises liées Succursales	2017
Actif			
Créances sur les établissements de crédit	53 193	28 681	81 874
Créances sur la clientèle	0	0	0
Participations et autres titres détenus à long terme	0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	0
Obligations et autres titres à revenu variable	0	0	0
Autres Actifs	54	0	54
Comptes de régularisation actifs	286	0	286
Passif			
Dettes envers les établissements de crédit	3 689	221 650	225 339
Comptes créditeurs de la clientèle	184 554	775	185 329
Dettes représentées par un titre	0	0	0
Autres passifs	73	0	73
Comptes de régularisation passifs	1 052	972	2 024
Hors bilan			
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit	0	0	0
Engagements de garantie en faveur d'établissements de crédit	0	0	0
Engagements de garantie en faveur de la clientèle	0	0	0
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit	8 000	1 100	9 100
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit	0	0	0
Engagements de garantie reçus de la clientèle	0	0	0

B) Proposition d'affectation des résultats

En euros

Résultat de l'exercice	3 921 419,89
Report à nouveau	1 790,12
Total à répartir	3 923 210,01

En euros

Réserve Légale	196 070,99
Réserve spéciale provenant de la provision	0,00
pour investissement libérée	0,00

Dividende	3 722 013,36
Acompte sur dividendes	0,00
Report à nouveau	5 125,66
Total réparti	3 923 210,01

C) Comptabilité sociale et financière et consolidation

En tant que Société Financière, JCB Finance, pour l'établissement des comptes consolidés, doit réglementairement tenir une comptabilité dite financière pour les opérations de crédit-bail et de location avec ou sans option d'achat. Cette comptabilité fait ressortir un résultat financier en déterminant un amortissement financier de chaque opération sur la base du taux de rendement attendu du capital engagé. La méthode financière retenue pour le calcul de la marge financière brute est la méthode " Intérêts Terme Echu décalée ".

Le résultat financier est égal au résultat social auquel il est substitué, notamment, aux amortissements, aux plus et moins-values et aux provisions pour créances douteuses, leurs équivalents financiers.

La réserve financière est constituée des écarts cumulés entre résultats financiers et résultats sociaux.

Enfin il est constaté un impôt différé financier passif dès lors que la comptabilité financière aboutit à différer dans le temps une partie des résultats par rapport aux résultats sociaux.

a) Passage du résultat social au résultat financier

En milliers d'euros	2017
Résultat comptable avant impôt	5 577
Différence entre amortissements financiers et amortissements sociaux (immob données en location)	-5 728
Différence entre plus et moins-value sociales et financières	3 186
Différence entre provisions sociales et provisions financières pour créances douteuses	424
Différence entre LPA et APA et entre LAR et AAR	1 836
CRC 2002-03	-1
Divers	92
Résultat financier avant impôt au 31 décembre	5 387

b) Principaux éléments composant la réserve financière

La réserve financière de JCB Finance au 31 décembre 2017 se décompose de la façon suivante :

En milliers d'euros	2017
Différence entre amortissements financiers et amortissements sociaux (immob données en location)	-1 987
Différence entre provisions sociales et provisions financières pour créances douteuses	378
Différence entre LPA et APA et entre LAR et AAR	3 436
CRC 2002-03	-69
Réserve financière brute CB/LS French au 31 décembre	1 758
Réserve financière sur immobilisations CB/LS non louées	
Réserve financière brute sur immobilisations CB/LS	1 758
Divers	-493
Réserve financière brute au 31 décembre	1 266

c) consolidation

JCB Finance est consolidée dans les comptes de BNP PARIBAS SA dont le siège social se trouve au 16 boulevard des Italiens 75009 Paris

D) Evénements post clôture

Il n'y a aucun événement post clôture.

V. — Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société JCB FINANCE S.A.S, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport à l'Organe Collégial de Direction.

Fondement de l'opinion

- Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

- Observation
Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 6 - C de l'annexe aux comptes annuels relative à la comptabilité financière qui présente le résultat financier de l'exercice : ce résultat est déterminé en tenant compte de l'amortissement financier des capitaux engagés sur la durée des contrats de crédit-bail. Nous rappelons que ce résultat donne une meilleure image de la rentabilité financière de votre société que le résultat social qui prend en compte les amortissements industriels des matériels loués.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Identification et évaluation du risque de crédit

Risques identifiés et principaux jugements
Dans le cadre de ses activités bancaires, JCB FINANCE S.A.S. est exposée au risque de crédit. JCB FINANCE S.A.S. comptabilise des dépréciations individuelles pour couvrir les risques de crédits avérés sur des prêts et créances octroyés dans le cadre de ses activités bancaires. Ces dépréciations peuvent prendre la forme de provisions individuelles des engagements bilan et hors bilan concernés et correspondent à la différence entre la valeur brute de la créance et la valeur actualisée au taux effectif d'origine du crédit ou au dernier taux connu des flux futurs estimés recouvrables.

Les flux futurs attendus sont estimés de deux façons :
- manuellement par les gestionnaires des créances qui font une évaluation unitaire de ce flux.
- statistiquement pour les créances de petits montants.

Au 31 décembre 2017, le montant total des créances brutes exposées au risque de crédit s'élève à 378,5 millions d'euros ; le montant total des dépréciations s'élève à 6,4 millions d'euros comme présenté dans les notes 2C, 2E, 3C, 3F et 3G des annexes aux comptes annuels.

Nous avons considéré que l'identification et l'évaluation du risque de crédit constituaient un point clé de l'audit, l'appréciation de ce risque faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.

Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés
Nous avons apprécié la pertinence du dispositif de contrôle de JCB FINANCE S.A.S. et testé les contrôles clés concernant l'identification et l'évaluation des dépréciations. Nous avons également réalisé en date d'arrêté des travaux sur les encours les plus significatifs.

Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les processus suivants :
- l'identification des indicateurs de dépréciation,
- la classification des expositions en créances douteuses,
- le suivi et la valorisation des garanties,
- la détermination des dépréciations individuelles de créances douteuses et le dispositif de gouvernance et de validation associé.
- avec l'aide de nos spécialistes en risque de crédit, nous avons apprécié les méthodologies retenues par JCB FINANCE S.A.S. ainsi que l'efficacité des contrôles relatifs à la qualité des données, et avons procédé à la revue des modèles d'estimation des pertes et taux de récupération sur base statistique,
- en complément, nous avons procédé à une revue de crédit sur la base d'un échantillon de dossiers sélectionnés sur des critères de matérialité et de risques.

Nous avons également examiné les informations publiées en annexe relatives au risque de crédit.

- Contrôles généraux informatiques

Risques identifiés et principaux jugements
La fiabilité et la sécurité des systèmes d'information jouent un rôle clé dans la préparation des comptes annuels de JCB FINANCE S.A.S. L'appréciation des contrôles généraux informatiques et des contrôles applicatifs spécifiques aux différentes chaines de traitement de l'information qui concourent à l'élaboration de l'information comptable et financière, représente ainsi un point clé de l'audit. En particulier, l'existence d'un dispositif de contrôle des droits d'accès aux systèmes d'information et de niveaux d ' autorisation en fonction des profils de collaborateurs constitue un contrôle clé pour limiter le risque de modifications inappropriées du paramétrage des applicatifs ou des données qui leur sont sous-jacentes.

Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés
Pour les principaux systèmes concourant à l'élaboration de l'information comptable et financière, les travaux que nous avons mis en œuvre avec l'appui de nos spécialistes informatiques ont plus particulièrement porté sur les aspects suivants :
- compréhension des systèmes, processus et contrôles qui sous- tendent l'information comptable et financière ;
- évaluation des contrôles généraux informatiques (gestion des accès aux applications et aux données, gestion des changements et des développements relatifs aux applications, gestion de l'exploitation informatique) sur les systèmes significatifs (notamment applications comptables, de consolidation, de rapprochement automatique) ;
- examen du contrôle des habilitations pour la saisie des écritures manuelles ;
- revue d'un échantillon d'écritures manuelles.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de

L'Organe Collégial de Direction et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

- Désignation des commissaires aux comptes
Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société JCB FINANCE S.A.S. par l'assemblée générale du 26 septembre 1994.

Au 31 décembre 2017, le cabinet Mazars était dans la 24ème année de sa mission sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe à l'Organe Collégial de Direction de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'Organe Collégial de Direction.

V. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

- Objectif et démarche d'audit
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux nonnes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significat ive, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

- Rapport à l'Organe Collégial de Direction
Nous remettons un rapport à l'Organe Collégial de Direction qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport à l'Organe Collégial de Direction figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également à l'Organe Collégial de Direction la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au

sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec l'Organe Collégial de Direction des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Paris-La-Défense, le 4 mai 2018

Le commissaire aux comptes,

MAZARS
Claire Guey
Associée

VI. — Rapport de gestion

Le rapport de gestion est mis à disposition du public au siège social de JCB Finance, sis au 12 Rue du Port - 92000 Nanterre.